

# Soutien à l'acquisition et à l'aménagement de terrains réservés à la création de logements sociaux 2021-2026



## Département de Loire-Atlantique

Arnaud LEGENTIL

Habitat

3 quai Ceineray – 44 041 NANTES Cedex 1

Tel : 02 40 99 10 47

[arnaud.legentil@loire-atlantique.fr](mailto:arnaud.legentil@loire-atlantique.fr)

### OBJECTIFS ET DESCRIPTIF DE L'ACTION

Le cadre du contrat « cœur de bourg / cœur de ville » vise à accompagner les projets de requalification urbaine dans le domaine de l'habitat, de la transition écologique, des mobilités, des services... Le Département souhaite promouvoir les démarches de requalification des centres en apportant un soutien aux stratégies d'aménagement.

Cet effet levier doit permettre d'accompagner les communes sur un développement d'une offre nouvelle de logements sociaux, locatif (PLUS-PLAI ou conventionné Anah) ou en accession sociale. Les aides peuvent être attribuées pour des acquisitions foncières et des aménagements pour les logements sociaux, et la création de terrains à destination des gens du voyage. Les études pré-opérationnelles pour des projets innovants peuvent également être étudiées.

### TYPE D'AIDE

Subvention et accompagnement technique

### SECTEUR GEOGRAPHIQUE

Département de Loire-Atlantique

### TYPE DE BÉNÉFICIAIRES

Communes et structures intercommunales.

### MONTANT DE L'AIDE (AIDES FORFAITAIRES) OU POURCENTAGE

Une subvention située entre 30 et 50% du reste à charge de la collectivité locale peut être attribuée. Chaque projet est examiné par un comité d'engagement composé d'élus qui propose un montant et un taux de financement.

Cette subvention est conditionnée à un contrat cœur de bourg / cœur de ville qui définit les secteurs prioritaires et les enjeux de requalification urbaine.

### ENVELOPPE BUDGÉTAIRE AU TITRE DE L'ANNÉE EN COURS

Le soutien aux territoires comporte quatre priorités dont l'habitat (les autres étant les mobilités, l'éducation et le numérique)

Il n'y a pas d'enveloppe spécifique dédiée pour l'habitat.

### BILAN DE L'ANNÉE PRÉCÉDENTE

Budget 2021 : 2,4 M€ d'engagement sur 11 projets en cœur de bourg prévoyant la réalisation de 68 logements locatifs sociaux.